DE LA FIBRE OPTIQUE PAS DU WIFI

▪ Le 24 sept. 2011, les organisations syndicales de la BnF, présentes au *Comité hygiène et sécurité* (CHS), votaient de façon unanime contre l'introduction du wifi dans la bibliothèque. Malgré ce vote et l'intervention du professeur Belpomme, cancérologue, enseignant à l'université Paris 5 et intervenant à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la dangerosité potentielle de cette technologie, la direction de la BnF a décidé de l'installer dans le « labo » hall Est. A l'inverse, les arguments développés par la CGT BnF contre le wifi (connexions de qualité médiocre, temps de chargement long en particulier pour les images) semblent avoir convaincu la direction, qui a décidé d'installer de la fibre optique dans les salles de lecture de Richelieu et non du wifi.

Parie le 26 septembre 2011

LE WIFI A TOLBIAC ET A RICHELIEU ?

LETTRE AUX PERSONNELS

➔ Comme la majorité d'entre vous, nous n'avions pas de connaissances particulières, techniques ou médicales, concernant le wifi. Sans opposition de principe au premier abord, notre point de vue a pourtant changé, jusqu'à voter, lors du *Comité hygiène et sécurité* du 24 septembre 2011, contre l'introduction de cette technologie dans l'enceinte de la BnF. La CFDT et la FSU faisant de même.

▪ La position des institutions

Jusqu'à cette année, il n'y avait pas grand chose côté institutionnel. De nombreux médecins et scientifiques émettaient bien des doutes sérieux concernant la non dangerosité des ondes électromagnétiques, mais pas plus. Puis ce printemps, **l'Organisation mondiale de la santé** (OMS) a classé cette technologie comme potentiellement cancérigène, tandis qu'un rapport du **Conseil de l'Europe** préconisait d'interdire le wifi dans les écoles.

▪ Le doute s'installe, puis une conclusion s'impose

Partant du constat qu'aujourd'hui nous sommes « arrosés » d'ondes électromagnétiques (dans les parcs, les transports en commun, les cafés, ou même chez nous via la box de nos voisins, sans oublier des relais et des téléphones portables en activité), fallait-il que cela se prolonge pendant notre temps de travail. **Suite à l'intervention du professeur Belpomme, cancérologue et enseignant à l'université Paris 5 Descartes**, lors du CHS de la BnF, nous avons décidé d'appliquer le principe de précaution et de recommander à la direction de faire de la Bibliothèque une « zone blanche » sans wifi.

▪ Où serait installé le wifi ?

Pour le moment, seul le Labo du hall Est serait connecté au wifi, puis sont prévus les déambulatoires et donc, par ricochet, de nombreuses salles de lecture. A Richelieu, suite à la demande de l'INHA (*Institut national d'histoire de l'art*) l'installation commencerait par la salle Ovale, puis toucherait l'ensemble des salles de lecture des départements spécialisés.

▪ Projet de la direction et contre-projet syndical

La CGT, lors du CHS a souligné plusieurs points :

► **Concernant le Labo,** le wifi va être utilisé avec des tablettes, qui ne seront pas mobiles, mais attachées à un comptoir. De fait, l'utilisation de cette technologie, liée au « nomadisme » n'est plus une nécessité et l'on peut privilégier une connexion filaire, cela d'autant plus qu'il existe des tablettes connectables.

► **Concernant Richelieu** et la salle Ovale, la direction de l'INHA nous a « vendu » son projet comme étant la conséquence d'une « forte attente » de ses lecteurs. Après vérification, sur les 863 personnes qui ont répondu à l'enquête de l'INHA, seules 19 demandent la mise en place du wifi ou d'une offre internet plus importante. De qui se moque-t-on !
De même, la CGT a démontré lors du CHS, que les chercheurs se déplaçant à Richelieu, venaient dans les départements spécialisés avant tout pour travailler sur des sources originales et que, de ce fait, l'utilisation d'internet restait marginale.

Pour autant, la CGT, consciente de l'évolution des pratiques de recherche, a déclaré que l'INHA et les départements spécialisés de la BnF méritaient mieux que du wifi, c'est-à-dire des connexions de mauvaise qualité et à la rapidité de chargement moindre (en particulier pour les formats image) et a proposé l'installation, comme à Tolbiac, de la fibre optique sur ce site.

Lettre publiée suite au CHS du 24 sept.

RETROUVEZ LA CGT BNF SUR SON NOUVEAU BLOG ➔ WWW.CGTBNF.FR

La lettre d'info de RICHELIEU

Numéro spécial santé, mars 2012

► DE L'AMIANTE A RICHELIEU ?

▪ Sujet grave au vue des dangers potentiels d'une telle substance. Précisons le tout de suite, il y a deux types d'amiantes : celle qui est incorporée à un autre matériau (ciment, colle…) et non volatile et l'amiante friable, beaucoup plus dangereuse, car elle peut sous l'effet d'un choc, de vibrations, d'un souffle se déplacer dans l'air et être inhalée.

L'essentiel de l'amiante à Richelieu est bien heureusement non friable et ne comporte des risques qu'en cas de travaux de démolition. Reste néanmoins un espace comme le salon Rothschild où ce n'est pas le cas. La direction se doit d'apporter des réponses aux agents qui ont par le passé quotidiennement traversé ce local. En effet, à l'heure d'aujourd'hui, aucun document chiffré, cartographie exacte, quantité trouvée n'ont été fournis aux organisations syndicales. Ceci n'est pas acceptable.

Concernant les opérations de démolition en cours dans la zone 1, les matériaux contenant de l'amiante font l'objet d'un traitement particulier avec un confinement des espaces et l'intervention d'une entreprise spécialisée afin de les extraire. En effet, comme le souligne l'*INRS*, « les opérations de réhabilitation et de démolition sont des opérations à très hauts risques, compte tenu de la présence potentielle d'amiante dans de nombreux matériaux et produits, et nécessitent de ce fait une recherche exhaustive […] avant le démarrage de l'opération ».

Or, comme le précise l'*INRS* et l'Inspection du travail, suite à une campagne ciblée de contrôle de la fiabilité des rapports de repérages, l'inadaptation ou la mauvaise qualité de ces derniers a été mise en évidence dans 70 à 80 % des cas. Ce point « constitue donc actuellement le maillon le plus faible de la chaîne de traitement de l'amiante en place ». C'est bien cet aspect, aujourd'hui, qui est le plus inquiétant, puisqu'à Richelieu ces repérages ont été mal fait et que l'on a découvert de l'amiante en de nombreux endroits pendant les travaux de destruction. La direction se veut néanmoins rassurante puisque de nombreux contrôles et analyses de l'air ont été faits. Il faut désormais que la BnF communique ces rapports.

UNE MULTIPLICATION DES INCIDENTS SUR LE SITE :

➔ Dés le début de l'hiver, du fait des travaux, le quadrilatère Richelieu a été touché par des coupures téléphoniques, électriques et de chauffage. La salle Ovale, quant à elle, a été envahie par des fumées âcres et des poussières qui ont déclenché plusieurs alarmes incendies et nécessité l'ouverture des sas de désenfumage pendant plus de 2 heures.

En janvier, mais surtout en février, les incidents se sont multipliés :

- 18 janv. : évacuation du quadrilatère en raison d'un dysfonctionnement du dispositif d'alarme incendie
- 18 janv. : nouvelle panne électrique dans des magasins et des bureaux accolés aux chantiers.
- fin janvier : par deux fois des fumées âcres et de la poussière venant du chantier envahissent le hall d'entrée et déclenchent une intervention du service de prévention incendie
- 09 fév. : la coupure d'un câble dans la zone travaux engendre l'absence de système informatique pendant une semaine dans des bureaux accolés aux chantiers.
- 13 fév. : gel des canalisations, les ¾ du quadrilatère n'ont plus de lances à incendie en état de marche pendant plusieurs jours.
- 14 fév. : évacuation et fermeture dans l'après-midi d'une partie du quadrilatère (ESP, CPL…) en raison d'un dysfonctionnement du dispositif d'alarme incendie
- 17 fév. : évacuation et fermeture du site pendant la matinée en raison d'une intervention sur le système de sécurité incendie
- 28 fév. : nouvelle panne électrique dans des magasins accolés aux chantiers

L'amiante : De 400 à 500 fois moins épaisses qu'un cheveu, les fibres d'amiante sont invisibles. Inhalées, elles peuvent se déposer au fond des poumons et provoquer des maladies respiratoires graves : cancers, fibroses… Certaines maladies peuvent survenir après de faibles expositions mais la répétition de l'exposition augmente la probabilité de tomber malade. Les effets sur la santé surviennent souvent après plusieurs années (source : *INRS*).

IL FAUT QUE ÇA S'ARRÊTE...

Comparaison du nombre de jours d'absence pour raison médicale entre Richelieu (DCO) et la BnF

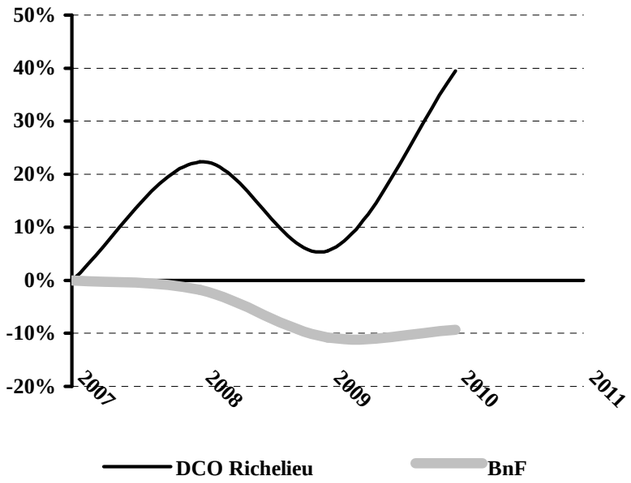

➔ Les données concernant la santé des agents du site Richelieu pendant les 3 années de préparation et de déménagement de la zone 1 qui ont précédé le lancement des travaux de rénovation, ont révélé des situations extrêmement inquiétantes.

Ainsi dans les départements spécialisés, **le nombre de jours d'absence pour raison de santé a augmenté de façon tout à fait alarmante avec un pic de + 50% par rapport à l'ensemble de l'établissement en 2010.** Par ailleurs, les accidents du travail ont plus que quadruplé en 2008 et 2009, et doublé en 2010 par rapport à 2007 (année précédent les chantiers).

Nombre de jours d'absence pour raison médicale*				
	2007	**2008**	**2009**	**2010**
Richelieu (DCO)	1348	1649	1423	1881
	(avant chantier)	**+22,3% ⇗**	**+5,6% ⇗**	**+39,5% ⇗**
BnF	25 245	24 794	22 506	22 899
	(avant chantier)	**-1,8% ⇘**	**-10,8% ⇘**	**-9,3% ⇘**

* 2007 (année précédent le début des transferts de collections…) sert de référence pour calculer les baisses ou augmentations des absences. Ne sont pas pris en compte les arrêts longue maladie.

► 2008-2011 : 3 ANS DE DIFFICULTÉS ET DE CHANTIERS QUI ONT ABIMÉ ET USÉ LES PERSONNELS AVANT MÊME LE LANCEMENT DES TRAVAUX

▪ Triste bilan que ces 3 années de préparation, de traitement et de conditionnement des collections, mais aussi de déménagement, de transfert, de réaménagement qui ont permis de vider la moitié du quadrilatère de ses collections, de ses bureaux, de ses salles de lecture et de ses agents.

Trois ans également où il a fallu mettre en place des nouvelles procédures de travail et subir des réorganisations de services à marche forcée. Ces réorganisations en modifiant la structure générale des départements, ont engendré des tensions, des problèmes de fonctionnement...

Venant se surajouter à l'ensemble de ces difficultés, les conditions dans lesquelles les personnels ont eu à exercer leurs activités se sont fortement dégradées : va-et-vient incessant du fait de l'éclatement des services, des bureaux et des collections dans plusieurs bâtiments et sites, températures extrêmes dans les modulaires en 2010 (plus de 40° dans certains bureaux), ports de charges, mise en place des navettes de transport de collections entre Bussy, Tolbiac et Richelieu…

Aussi en 3 ans, ces augmentations de charges et de cadences de travail, mais aussi l'apparition de nouvelles tâches et la détérioration des conditions d'activités, ont entraîné une dégradation très nette de la santé des agents.

...PRÉPARONS L'AVENIR

▪ **Après à peine une année d'interruption, les préparatifs visant à vider la seconde moitié du quadrilatère Richelieu sont en train de reprendre**. De l'avis général cette seconde phase est beaucoup plus délicate puisque la zone 2, contrairement à l'autre partie du quadrilatère, est totalement occupée par la BnF et l'INHA (pour mémoire la salle Labrouste et le magasin central… situés en zone 1 étaient déjà vacants avant le début des travaux). De fait, la volumétrie des collections à préparer et à transférer, mais aussi le nombre de services et d'agents devant déménager sont largement supérieurs à ceux de la phase 1. **Ce surcroît de travail, additionné au retour des départements spécialisés dans leurs murs, va donc être considérable et particulièrement complexe à gérer.**

► SI L'ON NE VEUT PAS REPRODUIRE LES ERREURS DU PASSÉ, EXIGEONS :

➔ **des renforts en personnels dans tous les services, DMT et Projet Richelieu compris**
➔ **aucune suppression de postes à Richelieu** comme c'était déjà le cas jusqu'à fin 2011 pour les magasiniers suite à leur mobilisation en 2009
➔ **la fermeture du site pendant au minimum un mois lors du basculement d'une zone à l'autre,** et non pas d'une semaine comme cela avait été le cas la fois précédente
➔ **la réouverture à temps plein de l'infirmerie**

► LA DIRECTION DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

La BnF, comme tout employeur, est « *tenue d'une obligation de résultat en matière de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs* ». Elle doit respecter ce cadre légal.
➔ **Les conditions de travail et la santé des personnels ne sont pas négociables**
➔ **Les travaux à Richelieu ne peuvent se faire à marche forcée au détriment des agents**

► IL FAUT UNE INFIRMERIE COMMUNE BNF/INHA OUVERTE A TEMPS PLEIN A RICHELIEU !

▪ **L'infirmerie de Richelieu n'ouvre plus qu'à mi-temps depuis le départ en retraite de l'infirmière.** La CGT-BnF s'est évidemment opposée à cette mesure et a rappelé à la direction que dans un contexte déjà difficile du fait des travaux il était inacceptable et déraisonnable de faire un tel choix.

Pour la direction cette mesure serait justifiée en raison de la faible fréquentation de l'infirmerie ; l'emploi d'un mi-temps serait donc suffisant. **La CGT a aussitôt avancé que la législation permettait à un « Service de médecine de prévention » d'être « commun à plusieurs administrations et établissements publics ». Avec la présence de l'INHA dans le quadrilatère Richelieu cela est possible.**

En effet, l'INHA ne possède pas d'infirmerie malgré les quelque 200 agents qui y travaillent. Côté BnF, ce sont plus de 500 personnes qui dépendent du service médical actuel. **Au vue du nombre d'agents (plus de 700) et de la situation sanitaire du site, il est à la fois urgent, nécessaire et possible de renforcer la présence dans la semaine du médecin de prévention et d'ouvrir à nouveau l'infirmerie à temps plein.**